

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

**ASSEMBLEE DE CORSE**

**SESSION EXTRAORDINAIRE DU 15 DECEMBRE 2010**

**QUESTION POSEE PAR  
AU NOM DU GROUPE «FEMU A CORSICA »**

Monsieur le Préfet,

Durant de nombreuses années, le Préfet en exercice venait exposer devant l'Assemblée de Corse l'activité des Services de l'Etat.

Depuis la visite de M. Lemas il y a cinq ans, plus aucun préfet n'a souhaité se présenter dans l'Hémicycle.

Pourtant, même si le plus haut représentant de l'Etat en Corse n'a pas jugé nécessaire d'échanger avec les élus du Peuple corse, ceux-ci auraient eu de nombreuses questions à lui poser.

Pour le groupe Femu a Corsica, l'interrogation centrale se situe notamment autour de l'esprit des Accords de Matignon et de la notion de rattrapage historique.

Peut-on considérer que les objectifs sont atteints ?

A l'évidence, non !

D'autres questionnements, Monsieur le Préfet, porteraient sur

- Le transfert des compétences et des moyens afférents, y compris les routes, ports, aéroports
- Le PEI et les clés de répartition, l'opérationnalité
- Le contrat de projet et son application
- Les produits « corses »
- Les ressources patrimoniales
- Et encore et toujours, le rapprochement des détenus et les évolutions nécessaires pour une sortie de crise

